

# la lettre d'EL JARIDA

23 AVRIL 1979

INFORMATIONS ET NOUVELLES D'ALGERIE

VOL. I NUMERO 3

«libéralisation»

## Garantir les libertés démocratiques en Algérie

*Un certain nombre de mesures de clémence ont été décidées par le régime. Les plus spectaculaires concernent la libération des détenus con-*

*damnés pour des actes de violence contre le pouvoir, la levée officielle de l'assignation à résidence dont ont été victimes Benkhedda et Abbas, la*

*suppression des autorisations de sortie (avec des modalités pratiques qui ne sont pas encore connues). Tout le*  
(suite au verso)

### BILLET

#### DU SENS UNIQUE DANS LA LIBERTE DE CIRCULER

Enfin ! Les Algériens pourront désormais sortir du pays comme ils voudront. On ne peut que s'en réjouir surtout si cela se complète également par la possibilité de pouvoir y retourner tout aussi librement pour tous ceux qui pour des raisons économiques, administratives ou politiques ont été contraints de quitter le pays !

A moins qu'il ne s'agisse d'entérier un état de fait pour ceux-là qui, hier comme aujourd'hui, continuent de sortir parce qu'ils en ont les moyens et le loisir. Pour être crédible la mesure gagnerait à être assortie de droits intangibles et imprescriptibles pour tous les citoyens (droit de sortie et d'entrée à volonté, allocation de devises...).

### Epidémie de méningite

Inquiétude légitime de la population qui se demande si tout a été fait pour enrayer le mal .

(Lire notre article page 40)

### Pouvoir d'achat :

#### Un document interne de l'U.G.T.A.

« QUELQUES REMARQUES SUR LE PROJET DE LOI DES FINANCES POUR 1979 » (Lire notre article page 32).



### sonacome:

#### LE MALAISE PERSISTE

au Complexe Machinisme agricole (C.M.A.) de Sidi Bel Abbès  
(Lire notre article page 27)

● CHRONOLOGIE  
( page 29)

● REVUE DE PRESSE  
(page 33)

● LA FICHE DE LA  
QUINZAINE :

*La population de l'Algérie  
Etude des résultats du  
2ème recensement (fév. 77)*

(page 41,42)

# Garantir les libertés démocratiques en Algérie

(suite de la première page)

monde s'accorde à dire qu'il ne s'agit là que d'un premier train de mesures et que d'autres suivront.

La presse étrangère leur a accordé une large place et parle facilement de «libéralisation». Par ailleurs, il est indéniable qu'elles ont été accueillies favorablement par les Algériens et qu'elles suscitent espoir et attente. Cet accueil est un signe qui confirme, si besoin est, la soif de changement, de justice et de liberté de notre peuple : tous les Algériens, quelle que soit leur appréciation des «réalisations» de Boumédiène, s'accordent pour reconnaître que la période passée a été une période d'étouffement et souhaitent «respirer».

Nul doute que c'est là une des raisons qui ont amené Chadli à prendre ces mesures et à chercher à obtenir à ce sujet un large consensus national. Mais s'agit-il véritablement d'un processus de libéralisation ? Assurément non. Pour le moment il s'agit de mesures individuelles de clémence envers des «égarés» et non de la reconnaissance de droits. Toutefois on doit se féliciter de ces mesures

tout en soulignant les limites.

En 1976, le P.R.S. s'est prononcé dans son *Programme Minimum Transitoire* pour «la création d'institutions protégeant le citoyen contre l'Etat. En particulier la libération de tous les prisonniers politiques, y compris BenBella, l'abrogation de tous les décrets répressifs, l'amnistie générale et la cessation de toutes les poursuites policières pour des raisons politiques...» Ces revendications sont toujours valables.

Pour être réellement significatives et ne pas être une simple manœuvre de propagande les mesures actuelles doivent donc être étendues et approfondies :

- étendues : Selon une dépêche de l'A.F.P. d'Alger, vraisemblablement téléguidée par des forces hostiles au changement des moeurs politiques, Mohamed Boudiaf et Hocine Aït Ahmed ne seraient pas concernés par le processus actuel, car ils seraient considérés comme des «traîtres». On ne peut laisser passer une telle atteinte à la dignité de 2 militants nationalistes de la 1<sup>ère</sup> heure, «fils de la Toussaint», fondateurs du F.L.N.

sans protester énergiquement contre la lâcheté de bureaucrates qui à coup sûr ne sont que des «nationalistes» de fraîche date pour pouvoir, protégés par l'anonymat, se permettre de telles insultes. Cela est d'autant plus paradoxal que Chadli se réclame des militants de la première heure et du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Que penser aussi du maintien en détention de BenBella pour la libération duquel il y a une prise de position générale y compris de ceux qui l'ont combattu quand il était au pouvoir ?

- approfondies en dépassant le cadre des mesures individuelles pour celui du droit. Nous sommes persuadés que seuls la reconnaissance et le respect des droits élémentaires du citoyen (droit à l'expression, à l'organisation...) peuvent effectivement contribuer à l'assainissement des moeurs politiques et à la normalisation de la vie politique dans notre pays. De plus tous les domaines de la vie sociale doivent être touchés en cas de processus de démocratisation : rapport des citoyens avec l'Etat et ses représentants, fin des tracasseries, reconnaissance des droits des travailleurs, statut de la femme, protection de la jeunesse...

Que faire devant ces mesures ?

Il faut en prendre acte et exercer une pression pour qu'elles prennent un caractère général. Il faut profiter du climat favorable pour préciser les revendications et mettre le nouveau pouvoir devant ses responsabilités.

En prenant nettement position pour les libertés démocratiques on peut contrecarrer les efforts des apprentis fascistes, des bureaucrates totalitaires, qui attisent la haine, divisent le peuple dans le seul but de conserver leurs privilèges.

La lettre d'El Jarida est une publication bi-mensuelle du Parti de la Révolution Socialiste (ALGERIE).



ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour toute correspondance, abonnements  
écrire au Comité de Soutien à El Jarida :

C. S. E. J.  
46, rue de Vaugirard  
75006 - PARIS

# Complexe machinisme agricole (CMA) de Sidi Bel Abbes :

## LE MALAISE PERSISTE

El Moudjahid a publié dans son numéro du 23-2-79 un article intitulé : « les travailleurs de la SONACOME de SIDI BEL ABBES : nous mobiliserons tous nos efforts ». L'auteur de l'article, un certain C. LOTFI, y dresse un tableau idyllique de la situation du C.M.A. et n'hésite pas à affirmer que les prévisions de production ont été « doublées », que les travailleurs « redoublent » d'ardeur « conformément aux recommandations du 4<sup>ème</sup> congrès du F.L.N. »... etc... Tout cela serait à mettre au compte de l'habituelle propagande mensongère d'El Moudjahid et ne mériterait pas qu'on s'y attarde, si précisément le C.M.A. ne connaissait à l'heure actuelle, une situation des plus confuses et s'il n'y régnait une atmosphère lourde et un malaise persistant.

Réalisé par la D.I.A.G. (Deutch Industrie Anlagen Gesellschaft) de Berlin, le C.M.A. aurait coûté 540 millions de DA. D'apparence très moderne, il est en réalité d'une qualité médiocre et n'a connu jusqu'à présent que des problèmes. Prévu pour mai 1975, il n'a commencé à entrer en production qu'en 1976 (inauguré par Boumédienne en novembre 1976). Les années 1977 et 1978 ont vu se dégrader les rapports avec le constructeur allemand sans que pour autant le complexe puisse entrer véritablement en production. Actuellement, il n'atteint pas les tiers des prévisions et sur les 33 produits prévus initialement, seulement 13 peuvent y être fabriqués. Et si la rupture avec la D.I.A.G.

est annoncée comme effective dans El Moudjahid, dans la réalité, le personnel allemand est toujours sur place et vaque à ses occupations. D'ailleurs la dépendance du complexe par rapport à la R.F.A. est totale. La quasi totalité de la matière première (des centaines d'aciers de qualité et de dimensions différentes), les outillages, la visserie, boulonnerie, produits chimiques sont importés. La S.N.S. n'a pu fournir en tout et pour tout que quelques tôles : même les pièces moulées en fonte sont importées. La peinture est toujours fournie par la R.F.A. Les clauses du contrat SONACOME-DIAG n'ayant pas été précisées au niveau des pièces de rechange - des sections entières sont immobilisées par des pannes.

Bien que la formation du personnel algérien ait compté pour le tiers dans le coût du complexe et que des dizaines de stagiaires aient été envoyés en Allemagne de l'Ouest la maîtrise du complexe au plan technique dépend entièrement de la D.I.A.G. et quand El Moudjahid écrit que le C.M.A. « démontre à ceux qui en doutent encore que la notion de maîtrise de la technique et de la technologie ne sont pas les privilèges des pays industrialisés », on se demande sur quoi il se base pour affirmer cela, surtout quand la direction du complexe déclare aux travailleurs « l'assistance étrangère est plus que jamais nécessaire » et les informe qu'elle a « obtenu l'autorisation de se procurer des techniciens de partout ».

Les démêlés avec la D.I.A.G. serviront non à remettre en cause les modalités actuelles de l'industrialisation, mais tout simplement à changer de « partenaire » étranger. Le nouveau directeur BENINI qui a été formé en Allemagne de l'Est ne cache pas sa sympathie pour les coopérateurs originaires de ce pays qui, selon lui, travaillent jour et nuit pour faire fonctionner le complexe. Dès sa nomination BENINI s'est entouré de collaborateurs formés comme lui en Allemagne de l'Est et qui ont été placés aux postes-clés de l'entreprise. Il va sans dire que l'ancienne direction a purement et simplement, été limogée. Les quelques cadres anciens qui demeurent n'en croient pas leurs oreilles : Eux qui sortent tout frais émoulus des écoles de formation, qui ont fait un stage d'un an en Allemagne fédérale ils s'entendent dire par le directeur (il a fait ses armes au complexe pompes et vannes de BERROUAGHIA comme directeur technique) que « leurs diplômes ne comptent pas » et que tout « désormais sera basé sur le contremaître ». Et de leur donner l'exemple de BERROUAGHIA où il aurait promu 60 cadres parmi les ouvriers.

En fait, toute la politique de BENINI qui se présente comme un partisan de la G.S.E. consiste à opposer les cadres aux ouvriers. Contrairement à son prédécesseur, il se réunit souvent avec les travailleurs pour s'enquérir de « leurs » problèmes, leur vanter les mérites des contremaîtres « piliers de l'usine » et leur faire miroiter la possibilité d'une promotion des plus méritants. Paternaliste et démagogue, il leur répète que « les diplômes ne comptent pas » tout en s'arrangeant pour faire publier son « curriculum vitae » dans la feuille de l'entreprise.

Cette politique cherche aussi à diviser les ouvriers. Par méritant, il faut entendre docile et soumis à la direction. Il faut dire que dans ce domaine, l'ancienne direction avait bien fait les choses. Lors de la sélection des candidats pour l'A.T.U., elle avait réussi à écarter les ouvriers les plus offensifs pour ne laisser passer que les éléments dociles. Le nouveau président de l'A.T.U., ancien chef d'équipe, s'est vu attribuer dès sa désignation un nouveau logement avec les cadres. Il faut signaler que les logements au C.M.A. sont classés en trois catégories : pour les ouvriers et les chefs d'équipes, logements vétustes construits du temps de la colonisation, pour la maîtrise des logements de meilleur standing et enfin pour le management allemand et les cadres algériens la troisième catégorie avec divers avantages en nature.

MALAISE PERSISTANT AU COMPLEXE  
MACHINISME AGRICOLE (C.M.A.)  
DE SIDI BEL ABBES

→ Réduits à mendier des miettes et à se faire bien voir par la direction, les ouvriers du complexe sont très affectés par cette situation et leur mécontentement est grandissant. Les membres de l'A.T.U. qui se comportent comme de véritables patrons, crient à qui veut les entendre : « celui qui n'est pas content n'a qu'à plier bagages, on ne le retiendra pas ».

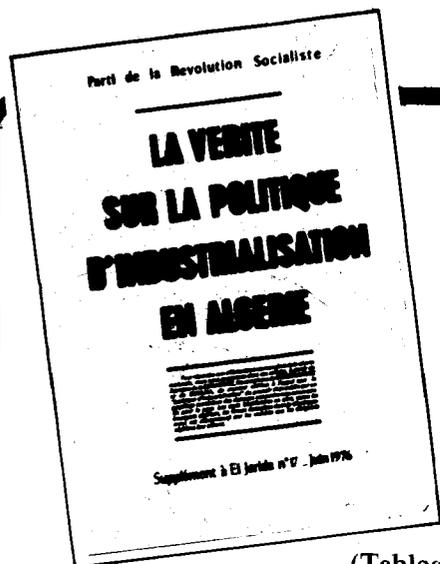
On se demande dans ces conditions de quelle manière le complexe pourra monter en cadence autrement qu'en paroles. A moins que l'on ne compte pour cela sur les Allemands de l'Est que le directeur technique serait allé recruter sur place.

On aura beau répéter à satiété « bataille de la production », « bataille de la production et de la productivité » « mai-

trisé de la technique et de la technologie » reste que c'est le travailleur algérien qui est au centre du débat. Il n'est pas dupe !

Ces apprentis sorciers qui prétendent « instaurer de nouveaux rapports de production », ne cherchent qu'à se remplir les poches sans vergogne. Ces parasites d'un type nouveau ne se privent pas de logements, voyages, etc...

Et pour peu que la situation actuelle persiste, que les problèmes matériels et moraux des travailleurs continuent d'être ignorés le malaise deviendra mouvement.



## Les contrats de la D.I.A.G. en Algérie

Pour plus d'informations sur la politique d'industrialisation, demander notre supplément à El Jarida n° 17.

(Tableau extrait du supplément à El Jarida n° 17 - Juin 1976)

SOCIETE	DATE	NATURE DU CONTRAT	Localisation	FIRMES ALLEMANDES D.I.A.G. et donneur de licence	Montant part allemande en 1975 (en millions F.F.)
SONACOME	1969	Complexe tracteurs-moteurs	Constantine	DIAG + Klockner-Humboldt-Deutz	600
SONACOME	1970	Complexe cycles-motocycles	Guelma	DIAG + Fichtel et Sachs	100
SONELEC	1971	Complexe piles - accumulateurs	Sétif	DIAG + Branz et Again	120
SONELEC	1971	Complexe électro-ménager	Tizi-Ouzou	DIAG + Bosch + Junkers + Osram + Seppelfricke + Siemens + Transformatoren-Union	400
		(extension prévue) .....			(+600)
SONACOME	1973	Complexe machines agricoles	Sidi Bel Abbès	DIAG + Klaas	350
SONACOME	1973	Complexe machines-outils	Constantine	Almo = société mixte Sonacome & Fritz Werner (filiale DIAG)	100
SONELEC	1974	Complexe de lampes	Mohammadia	DIAG + Osram	360
		(extension prévue) .....			(+ 600)
SONELEC	1974	Complexe-électricité industrielle (moteurs moteurs électriques)	Freha	DIAG + Siemens Transformatoren-Union	1.100
				TOTAL .....	3.130
				(extension)	(+1.200)

# chronologie

29.1.79

A propos du contrat Sonatrach-Technip.

On apprend, début janvier 1979, que la SONATRACH venait de confier au consortium franco-italien Technip-ENI la mise en place des installations de la troisième usine de liquéfaction de gaz GNL 3 à Arzew (capacité annuelle 15,75 milliards de m<sup>3</sup>) (voir Lettre d'El Jarida n° 1). Ce contrat porte sur un montant de 356 millions de francs. Technip apportera l'ingénierie. Les neuf lignes de liquéfaction seront fournies par Alsthom-Atlantique.

Le coût total prévu pour GNL 3 est estimé à près de 1 150 millions de dollars (près de 5 milliards de francs). Des négociations sont engagées depuis un an par la Sonatrach pour obtenir le financement du projet par le marché financier international. Il s'agit d'un crédit financier de 200 à 250 millions de dollars, d'un crédit exportateur de 250 millions de dollars et d'un crédit COFACE de 650 millions de dollars. Ces deux dernières opérations, négociées sur le marché de Paris, étaient subordonnées à la désignation de la firme Technip comme fournisseur des procédés de liquéfaction pour GNL 3.

Technip l'ayant finalement emporté, la COFACE garantit un crédit acheteur permettant le financement du contrat et de commandes de 2,5 milliards de francs à l'industrie française.

14 - 2 - 79

Logement.

Dix-sept familles (109 personnes), expulsées par la DNC-ANP de leurs logements qui menaçaient de s'effondrer, sont parquées, depuis le 19 décembre 1978, dans un ancien abri anti-aérien transformé en bains-douches. Situé en sous-sol, le local date de 1939. C'est une salle sans cloisons internes, sans aération ni sanitaire ou autre, qui avait été fermée

en 1977 parce que ne répondant pas aux règles minimales d'hygiène. Les promesses de recasement faites par les autorités n'ont toujours pas été tenues. Parmi les 109 personnes entassées dans une promiscuité favorisant la transmission des maladies, on compte un cas de tuberculose et nombre d'autres maladies graves.

24 - 2 79

G.S.E. : L'offensive bureaucratique.

La commission d'orientation du FLN se propose, pour contrôler davantage de travailleurs et accroître l'influence du courant bureaucratique, d'étendre la G.S.E. à de nouvelles sociétés. Sont visées : la Sonatrach, la DNC-ANP, la Compagnie de navigation, l'office des pêches et celui de la météorologie ainsi que le secteur bancaire, l'agriculture, la Santé et l'université.

## Mars

1 - 03 - 79

Révolution Agraire :

Des terres restituées à leurs anciens propriétaires.

Au cours du 1er Conseil de l'UNPA, la "collusion" entre les responsables locaux et les propriétaires terriens a été dénoncée ainsi que la non application de l'article 174 qui interdit l'accès d'un

poste de responsabilité aux possesseurs de terres. Quant à la troisième phase "les études techniques sont toujours bloquées au secrétariat d'Etat au plan pour des raisons non précisées" selon les membres du Conseil.

3-3-79

Energie.

La réunion des membres de l'OPEP à Abou-Dhabi en décembre dernier avait estimé à 10 % la hausse moyenne des prix du pétrole en 1979. Mais, tenant compte des événements d'Iran, le commissaire européen chargé de l'énergie estime pour sa part cette hausse à 22 ou 24 % pour l'année 1979, ce qui, d'après lui, pourrait ralentir de 1 % le taux de croissance des pays de la CEE.

L'URSS aurait relevé de 7 % le prix du pétrole vendu aux occidentaux, mais le Venezuela a annoncé qu'il renonçait à la hausse qu'il devait appliquer dès le 1er mars. La raison : "Les contrats qui lient ce pays à ses clients ne lui permettraient pas d'augmentation unilatérale" (Le Monde)

La commission de l'énergie de la CEE vient de recommander aux pays membres de prendre certaines mesures destinées à faire face aux besoins énergétiques :

- accroître la fiscalité sur les prix pour promouvoir les économies d'énergie.

◆ *La S.N.S. vient de confier à la NIPPON STEEL, l'un des premiers groupes de l'acier dans le monde, l'exploitation du gisement de fer de GARA DJEBILET et la construction d'un complexe sidérurgique de 10 millions de tonnes. Le montant du contrat est de 191 millions de dollars.*

▼ *Uladli présidera en personne la commission de Défense et de la Sécurité et celle des cadres au sein du F.L.N.*

◆ *En deux ans les échanges entre l'Algérie et la Hongrie sont passés de 20 à 50 millions de dollars.*



- accélérer la construction des centrales nucléaires.

- financer des projets de "démonstration" axés sur l'utilisation accrue du charbon comme source d'énergie.

Le conseil de direction de l'Agence internationale de l'Energie a pour sa part annoncé que les 20 pays membres réduiraient de 5 0/o leur demande de pétrole. Cette réduction correspondrait au déficit auquel ont à faire face les pays consommateurs.

8 - 3 - 79

Coopératives de sous-traitance de femmes de ménage.

A Alger, où l'on dénombre 4.000 femmes de ménage, il existe 3 "coopératives de sous-traitance" qui fournissent la main-d'oeuvre aux sociétés nationales notamment. N'étant pas intégrées dans ces sociétés, elles ne sont protégées par aucun statut et sont l'objet d'une exploitation forcenée tant par la quantité de travail exigée d'elles que par les bas salaires, qui s'élèvent rarement au-dessus de 500 DA en moyenne. A cela s'ajoutent les vexations et autres humiliations qu'elles subissent régulièrement sur les lieux de travail.

12 - 3 - 79

Blida : un bébé tué par un rat.

Un bébé de deux mois, mordu au crâne par un rat, est mort des suites de ses blessures. Emmené d'urgence par les parents au secteur sanitaire de Blida, l'enfant a dû être évacué sur Alger sans avoir été soigné, et toujours par les propres moyens de sa famille. Après plusieurs heures d'attente, et des soins sommaires, l'enfant n'a pas été admis à l'hôpital Mustapha mais renvoyé à l'hôpital ex-Ducros de Blida puis à la clinique de la Mitidja où il devait mourir quatre jours plus tard. La famille, 9 personnes en tout, habite un local sans lumière dans des conditions indescriptibles. Cette situation n'est pas un cas isolé. La même famille qui habitait dans un débarras avait déjà perdu un enfant dans les mêmes conditions.

13 - 3 - 79

Un nouveau ministre de l'agriculture.

Le lieutenant-colonel Selim Saadi,

nouveau ministre de l'agriculture et de la révolution agraire, n'a toujours pas fait connaître ses conceptions en agriculture - s'il en a - et ses projets concernant l'avenir de la révolution agraire.

Au secrétaire de l'U.N.P.A qui est venu le féliciter pour sa nomination et l'informer des problèmes de la commercialisation, il s'est contenté de dire que "le problème essentiel de l'agriculture est celui de l'organisation" - ce qui est normal de la part d'un lieutenant-colonel - et a invité les cadres de l'U.N.P.A à "donner une image réelle des réalités du secteur agricole". Même si le nouveau ministre est avare de déclarations, son silence relatif à la révolution agraire est à signaler, surtout au moment où les partisans de la "continuité" expriment tout haut leur inquiétude.

El Moudjahid.

8-14 / 3 / 1979

Construction : second contrat pour la France.

Un groupement d'architectes et constructeurs bretons ont directement négocié avec Aouchiche, ministre de l'habitat, un contrat portant sur 5150 logements dans la région de Constantine. Un autre groupement d'entreprises français, le Grécal avait obtenu le mois dernier un contrat portant sur 2000 logements avec perspectives d'extension à 6.000. Pour le contrat Grécal, un financement de la COFACE (Compagnie Française d'Assurance au Commerce Extérieur) avait été octroyé. L'Etat algérien n'entend en effet consacrer qu'un minimum de ressources au programme de construction et envisage

de recourir systématiquement aux financements extérieurs ce qui renchérit d'autant les coûts de réalisation. Les conditions financières des deux accords n'ont pas été rendues publiques.

14 - 3 - 79

Sidi Bel Abbès : Etude F.A.O. pour le développement de l'agro-business.

Cinq experts de la F.A.O. "spécialistes" des problèmes agricoles sont en Algérie pour étudier - pendant plusieurs mois - un projet de réorganisation de la production agricole dans la plaine de la Mekerra.

Ce projet de "développement" et sa réalisation (évalués à 540 millions de DA) seraient financés par la banque mondiale.

Il faut remarquer que ce projet concerne à la fois des terres de l'autogestion (52 domaines), de la révolution agraire (74 CAPRA) et du privé (500 propriétés), soit au total 80.000 hectares.

Parmi les mesures inscrites dans ce projet, il faut signaler "l'introduction d'une nouvelle structure de gestion", "l'installation d'unités agro-industrielles" et le remembrement des terres.

Ce n'est pas osé de dire que ce projet, s'il est réalisé, est une remise en cause de fait de la Révolution-agraire, dans la région, et qu'il correspond à une nouvelle forme de pénétration de l'impérialisme en Algérie, dans le cadre de "l'agro-business".

16-3-79

Seguy en Algérie

Au terme d'une visite de 5 jours au

(suite page 38) —>

◆ *La R.T.A. a signé deux contrats de 1,7 et 0,8 millions de francs avec la société française SOFRATEV pour l'étude de l'extension des centres de production d'Oran et de Constantine.*

◆ *240 licenciés en droit en langue nationale de l'Université de Constantine sont au chômage.*

◆ *53 ouvriers sont morts en 8 ans par suite d'accidents du travail dans une seule unité de la S.N. Métal d'Alger ; un mort tous les deux mois.*

◆ *Un consortium de 10 banques ayant la Manhattan Chase Bank (U.S.A.) comme chef de file a consenti à la Banque Extérieure d'Algérie un prêt de 150 millions de dollars américains, pour 8 ans et à des conditions non précisées. Cette somme serait destinée au financement des projets de la S.N.S. (Sidérurgie), de la SONATRACH et de la S.N.I.C. (Industries Chimiques).*

## les grévistes s'expriment

*Après quatre jours de grève, les travailleurs du complexe de Draa Ben Khedda ont interrompu leur mouvement bien que toutes les revendications n'aient pas été satisfaites (ils ont obtenu un bleu de travail et une prime de 500 DA au lieu des 2 400 réclamés). Ils entendaient ainsi éviter la récupération du mouvement par l'U.G.T.A. officielle.*

Voici le texte - non signé et non daté - élaboré et diffusé par les ouvriers en grève de l'unité SONITEX de Draa Ben Khedda.

*"Dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 février 1979, les trois mille ouvriers du complexe SONITEX de DRAA BEN KHEDDA déclenchent la GREVE pour revendiquer la prime de production supprimée depuis 1977.*

*"Les ouvriers après deux années de patience se sont aperçus que le dialogue du syndicat avec la direction ne mène à rien. Parallèlement les conditions de travail se sont empirées puisque plusieurs cas de maladies et de décès causés par les produits toxiques de traitement du coton se sont déclarés.*

*"A cela s'ajoute l'absence de toute sécurité, de prime de risque, de cantine et un salaire dérisoire. Les conditions de vie sont par ailleurs dégradées vu la cherté de la vie.*

*"Cette longue patience a fini par avoir des limites, et à part une tentative de contestation qui a été réprimée en 1974, la grève du 19 février constitue la première dans l'histoire de cette unité.*

*"La grève décidée par tous les travailleurs, excepté les stagiaires, sera suivie unanimement avec présence permanente sur les lieux de travail, les ouvrières étroitement solidaires (\*\*)*

*"Les ateliers ayant été fermés, les ouvriers passaient des journées et des nuits entières malgré le froid dans les cours de l'usine à débattre de leur lutte. La direction obstinée dans le refus de discuter finit par céder. Mais ce ne sera qu'au bout de quatre jours que des résultats apparaîtront. Le syndicat, durant ce temps, condamna la grève et entreprit des ac-*

*tions anti-ouvrières : menaces et fausses nouvelles. Toute la direction centrale du syndicat, en la personne du secrétaire général, devra elle-même se déplacer pour mettre de "l'ordre". La promesse a été faite de parvenir à obtenir la prime si le travail reprenait. Les travailleurs voulant bien y croire, reprennent le travail le jeudi 22 février 1979 accordant à la direction et au syndicat un délai. La grève devra reprendre si d'ici la fin du mois, les revendications ne sont pas satisfaites. (\*\*)*

*"Par la revendication de leurs droits légitimes les ouvriers ont démasqué la nature anti-ouvrière du syndicat et s'organisent dorénavant par eux-mêmes. Les ouvriers ont découvert que la (\*\*\*) ne paie pas et qu'elle ne fait qu'accroître l'exploitation qu'ils subissent.*

*"Ils découvrent ainsi leurs forces: les travailleurs forts et unis peuvent affronter sans crainte toute direction bourgeoise et contrecarrer les menées des collaborateurs de l'UGTA.*

*"Seule la lutte des travailleurs organisés par eux-mêmes aboutit.*

**"VIVE LA LUTTE DE LA CLASSE OUVRIERE (\*\*\*\*)**

### NOTES :

(\*\*) passage souligné dans le texte original.

(\*\*\*) manque un mot dans l'original.

(\*\*\*\*) souligné trois fois

## réinsertion

LETTRE D'UN BUREAU  
D'ETUDES A UNE SOCIETE  
APPELEE A TRAVAILLER  
EN ALGERIE

Monsieur,

En regard des marchés qui ont été passés entre nos deux sociétés concernant le lot des menuiseries aluminium en Algérie, et compte-tenu du fait que votre personnel sera très bientôt détaché sur place il nous paraît opportun de vous faire part de la remarque suivante, que nous souhaiterions voir respecter.

Ainsi que vous pouvez le savoir, nous sommes soumis à une double fiscalité : Française et Algérienne.

De ce fait, le personnel appelé à aller en Algérie est soumis à un impôt particulièrement lourd qui augmente trois à cinq fois plus vite, que l'impôt sur le revenu des personnes physiques en France.

Le fiscalité Algérienne est particulièrement contraignante pour le personnel de nationalité Algérienne, ayant une carte de résidence en France, dans la mesure où dès leur jour d'arrivée ils sont soumis à cet impôt Algérien dénommé I.T.S.

Nous croyons devoir vous faire connaître que nous avons été obligés de mettre un terme au contrat de travail du personnel de nationalité Algérienne résidant en France, notamment pour ces raisons fiscales mais aussi en raison de la distorsion entre le salaire des Algériens recrutés sur place, et le salaire du personnel Algérien recruté en France.

En fonction des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, dans le cadre d'exécution des opérations de montage que vous devez assumer, de bien vouloir prendre toute disposition pour n'envoyer en Algérie, que du personnel de nationalité Française.

Nous insistons, également, sur les qualités de courtoisie et de correction dont il devra faire montre sur les chantiers.

Nous vous prions d'agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

## en bref...

Au dernier bilan 1978, le déficit de la D.N.C. serait estimé à plus de 20 milliards. Pour réduire les pertes, les responsables envisagent d'accélérer l'installation de la G.S.E. et d'accorder l'auto-

nomie financière aux différentes entreprises. L'actuel responsable financier, LEBANE, connu pour ses malversations de l'année dernière, pourrait être écarté à l'occasion des prochaines élections communales est installé comme maire de Sidi Mousa.

La première analyse des documents constituant le projet de loi des finances pour 1979 s'est faite sur la base des lois et textes en vigueur dans notre pays, des orientations du 5<sup>ème</sup> Congrès de l'U.G.T.A.

Elle s'est basée aussi sur la situation actuelle dans laquelle vivent les travailleurs et les masses laborieuses eu égard à la dégradation de leur pouvoir d'achat, et ce, malgré le régleme-ment de certains salaires. L'exemple de la dernière augmentation des légumes secs et, des transports publics (le type même de produits et services de large consommation) le confirme (...)

A partir de cette base fondamentale, nous estimons que les insuffisances du projet de loi ne militent pas en faveur des objectifs de maintien et de consolidation des acquis des masses laborieuses, objectifs permettant leur mobilisation consciente et démocratique autour des tâches d'intérêt national.

Ces insuffisances sont :

#### Chapitre 1 : Soutien des prix des produits de première nécessité :

Les objectifs assignés à cette politique visaient à la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs et des masses populaires face à l'augmentation des prix.

Or en pratique, nous assistons, d'année en année, à une réduction de ce fonds de soutien des prix.

Ainsi pour l'année 1979, le projet de loi des finances propose un plafond de 60 milliards de centimes, soit un montant représentant environ 18,5 % du montant dégagé en 1975. Plus grave encore, ce fonds n'est réservé qu'aux céréales.

Nous notons aussi que les dépenses autorisées en matière de soutien des prix pour 1979, s'élèvent à 610 000 000 DA. Elles accusent une régression de 32 % (soit 290 millions de DA) par rapport à 1978.

Notre pays connaît actuellement une hausse des prix importante des produits de large consommation soutenus jusque là par l'Etat.

La situation en matière de commercialisation devient de plus en plus préoccupante et constitue l'extrême limite des tensions supportables par les travailleurs à revenus modestes.

Les difficultés d'approvisionnement, les déficiences des circuits de commercialisation, l'existence d'un marché parallèle très actif et omniprésent semblent à l'origine de cette hausse des prix spectaculaire jamais atteinte, touchant plus particulièrement les produits de base.

Les conditions de vie des travailleurs ont été considérablement dégradées, mais ce sont surtout ceux à revenus modestes qui ont éprouvé plus durement notamment par l'importante réduction des fonds alloués au soutien des prix des produits de première nécessité auxquels les travailleurs consacrent l'essentiel de leurs revenus, en dépit précisément des efforts déployés par l'Etat tant il est vrai que les revalorisations des bas salaires ne compensent qu'en partie la levée même partielle de cette mesure sociale si importante.

Le prix du pain, de la semoule, des produits céréaliers et des produits de base (huile, sucre, café, légumes secs, constituant l'essentiel de la consommation des ménages à bas revenus) ont connu des augmentations sans commune mesure avec celles du SMIG. (...)

Si on ne prend en considération que les prix des produits de première nécessité, indispensables à la repro-

	1974	1976	1977	1978
Evolution du SMIG	416,00 100	480,00 115	600,00 168	800,00(*) 192
Evolution des prix des produits alimentaires type	452,99 100	641,25 118	777,18 143	1057,30 195
Evolution du pouvoir d'achat	100	97	117	98

\* En réalité il est toujours de 600,00 - le SMIG de 800,00 DA étant en attente d'application.

En termes réels, le pouvoir d'achat des travailleurs payés au SMIG a subi une chute de 19 % par rapport à l'année précédente. Si l'on considère que le SMIG n'a pas encore atteint effectivement les 800,00 DA puisque la décision prise par les pouvoirs publics lors du 5<sup>ème</sup> Con-

U.G.T.A.

## « Quelques remarques sur le projet de loi des finances pour 1979 »

*Nos lecteurs trouveront ici de larges extraits d'un document interne de l'U.G.T.A. . Il se passe de tout commentaire et en dit long sur le caractère injuste et bourgeois de la loi des finances 1979.*

*Notons simplement que le budget familial type indiqué ci-dessous ne prend en compte que les dépenses alimentaires minimales. Il néglige le loyer, l'habillement, les soins de santé, les transports, etc...*

duction d'une famille moyenne dont le chef de famille est payé au SMIG, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat de cette famille a été considérablement dégradé. Le tableau suivant fait état de l'évolution du pouvoir d'achat en termes réels, en ne prenant en considération que le budget alimentaire type ; le SMIG excluant les autres postes de dépenses (habillement, loyers etc...)

Cela signifie que les prix ont augmenté beaucoup plus vite que les salaires et les augmentations du SMIG ne compensent qu'en partie l'évolution rapide que connaissent les prix.

La situation est plus grave lorsqu'on considère les salaires, intermédiaires, c'est-à-dire ceux situés entre le SMIG et le plafond, ces salaires ont en fait augmenté beaucoup moins vite que le SMIG.

Si l'on ne considère que les dépenses individuelles d'un travailleur, d'une manière générale liées à sa journée de travail et limitées au strict minimum, on s'aperçoit également, là aussi, que le pouvoir d'achat n'a pas été maintenu.

Le tableau suivant fait état, précisément de l'évolution des dépenses liées à la journée de travail entre 74 et 78 compte-tenu des SMIG et des prix appliqués pendant ces périodes.

Ces chiffres font ressortir que la satisfaction de ces besoins minima en 74, sur la base du SMIG en vigueur pendant cette période exige 3 heures 29 minutes alors qu'actuellement et sur la base de 800,00 DA, ces mêmes besoins exprimés en temps de travail sont évalués à 4 heures 5 minutes.

Cela signifie que le travailleur consacre actuellement 36 mn en plus pour l'acquisition des mêmes produits.

Le pouvoir d'achat des travailleurs, est ainsi d'autant plus dégradé, que le SMIG de 800 DA/mois, base de notre calcul n'est en fait pas encore entré en application.

La mesure du relèvement du SMIG à 800,00 DA une fois appliquée, ne fera en fait que combler partiellement le fossé qui nécessitera de s'élargir entre prix et salaires si des mesures énergiques ne sont pas prises pour la sauvegarde du pouvoir d'achat des consommateurs à revenus modestes. Encore faut-il souligner avec force au risque de se répéter qu'il ne s'agit ici que des dépenses alimentaires. Le loyer, l'habillement, le transport et d'autres dépenses aussi vitales ont été exclues de ce calcul pour se limiter à la priorité c'est-à-dire l'alimentation pour mieux mettre en exergue la gravité de la situation (...)

#### Chapitre 2 : l'augmentation des prix des carburants :

L'augmentation des prix des carburants (20%) ne va pas manquer d'aggraver la flambée des prix, notamment en matière de transports publics, déjà coûteux. Le principal consommateur de carburant et de produits pétroliers est le secteur d'Etat, ce qui ne va pas manquer de se traduire par une augmentation des produits nécessaires à la vie (Notamment agriculture, hydraulique, habitat, etc)

Besoins minima	Année 1974 (1)		Année 1978 (1)	
	Prix	Temps de travail (2)	Prix	Temps de travail
1 tasse de café	0,40	11 mn	0,90	13 mn
2 tickets de bus	1,60	46 mn	2,40	36 mn
1 sandwich	1,00	28 mn	4,00	60 mn
1 plat	3,00	86 mn	7,50	112 mn
1 paquet de cigarettes	1,35	38 mn	1,60	24 mn
<b>Total</b>	<b>7,35</b>	<b>209 mn</b>	<b>16,40</b>	<b>245 mn</b>

(1) Le taux du SMIG en 74 est de 2,08/h, celui pris en compte en 78 est de 4,00/h sur la base de 200h/mois.

(2) Il s'agit des dépenses minimum évaluées en temps de travail.

( suite du Document au verso ) →

# revue de presse

Après s'être perdue en hypothèses et spéculations pendant l'intervalle d'un mois qui a séparé la désignation de Chadli de celle du gouvernement, et qui a été marqué par des conflits violents quoique souterrains, la presse internationale s'est montrée surprise et désorientée par l'issue des tractations. Une réunion plus courte que prévu du Comité Central du FLN (3 jours) a rapidement dégagé une équipe gouvernementale. Quels éléments permettent de prévoir un "changement" attendu par des journalistes qui ont fait largement écho aux affrontements des diverses fractions du pouvoir ? Qu'advient-il des forces en présence ? des différents clans ?

## QUEL CHANGEMENT ?

Le Figaro (16/3) traduit cette perplexité des organes de presse face à une situation politique qui n'est nouvelle qu'en apparence :

*"Ce qui semble acquis cependant, c'est que l'après-Boumedienne amènera des changements, mais lesquels ?"*

Ressassant des analyses longuement rebattues et souvent partielles, les commentateurs essaient de trouver des indices de cette évolution dans le choix de certains hommes et l'éviction d'autres.

Ainsi, sous le titre *"Les cumuls du président"*, Le Nouveau Journal (17/3) rappelle que :

*"Le secrétaire général du parti précède la commission des cadres et celle de la sécurité et de la défense.*

*Le successeur de Boumedienne cumule donc les fonctions de chef d'Etat, de secrétaire général du parti unique et de ministre de la Défense."*

Le même quotidien avait un tout autre avis dans un article du 10 mars consacré à l'Algérie. Il trouvait alors à la nomination de Yahiaoui comme coordinateur du FLN :

*"un relief particulier dans le cadre de la réaffirmation de "la primauté du parti sur l'Etat". La tendance progressiste remporte là l'un des postes de tout premier plan, sans compter la nomination possible de Yahiaoui comme vice-président"*.

L'hebdomadaire V.S.D. (15-21/3) révèle que Bouteflika reste en lice pour les luttes à venir ; il *"n'a accepté qu'après une longue hésitation le poste purement honorifique de ministre conseiller..."*

*Réflexion faite, il a pris le fauteuil afin de pouvoir suivre de l'intérieur la bagarre qui ne manquera pas de naître et de se développer entre le clan des "walis" (préfets), tous issus du parti, et celui des "colonels", qui se sont partagé les places"*.

Epousant la fausse querelle des "institutions", l'ensemble des journaux néglige un fait important : les tenants du parti fort ne souhaitent pas affaiblir l'Etat ; ils désirent mettre à leur service, comme instrument de l'exercice du pouvoir, un Etat fort dont le contrôle leur échappe actuellement mais qu'ils espèrent conquérir à l'aide du parti du FLN, bien qu'il soit non représentatif et bureaucratique. Cet aspect de la lutte pour le pouvoir échappe au *Nouvel Economiste* (15-21/3) qui écrit :

*"La nomination comme chef du gouvernement de M. Mohamed Abdelghani, ancien ministre de l'intérieur et qui n'est membre d'aucun clan, devrait maintenir l'équilibre de ce gouvernement de transition. Reste que si le président Chadli a réussi à imposer des changements, il n'a pas tranché le débat de fond qui oppose partisans d'un Etat fort et fidèles du FLN, pour qui le parti prime l'Etat"*.

Seule la revue *Afrique* (Mars 1979) voit le "changement" dans une plus grande participation du peuple au pouvoir de décision après avoir défini la période 1962-1979 comme :

*"marquée par des comportements de période de guerre : délégation du pouvoir à un commandant suprême et à un état-major de crise, instauration d'une discipline toute militaire et contrôle et filtrage de l'information"*.

Si l'on ne peut que souscrire à cette analyse d'un état d'exception permanent subi par les Algériens depuis l'indépendance, rien ne permet de présager une participation plus grande du peuple : l'attitude du pouvoir pendant la maladie de Boumediène et les procédures de la "succession" démentent formellement cette assertion.

De cette hypothétique "démocratisation" le journal *La Croix* (22/3) favorable au pouvoir, donne un aperçu qui ne semble pas le choquer :

*"Dès après son élection, le président Chadli Bendjeddid conviait ses compatriotes à "édifier tous ensemble l'Algérie de demain.. en parlant peu et en travaillant beaucoup"*.

## MENACES ET AUTORITARISME.

L'allocation de Chadli constitue d'ailleurs le second centre d'intérêt des journalistes "spécialistes" de l'Algérie.

## COMPLAISANCE OU MEPRIS ?

Il est pour le moins curieux que des feuilles telles que *Marchés Tropicaux* et *la Croix* soient unanimes pour porter, sur une partie du "nouveau" personnel politique algérien, un jugement on ne peut plus conciliant. S'agissant de Aouchiche notamment, *Marchés Tropicaux* (16/3) le présente à ses lecteurs comme quelqu'un qui, depuis son entrée au ministère de la construction, opère avec "méthode et rigueur et fait prévaloir l'assiduité et l'intégrité...". Quant à *la Croix* (22/3), elle prétend qu'il aurait, à la tête des coopératives de l'ANP, "acquis une expérience de constructeur".

Faut-il rappeler à ces journaux, ce qui est de notoriété publique en Algérie, que Aouchiche, pour se constituer une clientèle, a construit gratuitement des villas somptueuses à tous les hommes susceptibles de le servir dans sa carrière politique ? Que le même Aouchiche possède à la Trappe (près d'Alger) un fabuleux chalet avec piscine et salle de projection privées ? faut-il ajouter que la DNC - ANP a un déficit de près de 20 milliards de centimes ? Que de nombreux équipements achetés par la dite entreprise, se retrouvent dans le commerce privé après un stockage suffisamment long pour ne pas être déclarées ? Et que, pour couronner le tout, une mission financière du Ministère de la Défense, affolée par l'imbroglie comptable au sein de l'entreprise, a décidé en 1975, après 4 mois de travail, de passer l'éponge sur tous les trafics plus ou moins bien camouflés ?

Quant à la nomination, à la tête du ministère de l'agriculture, d'un militaire, dont *Marchés Tropicaux* apprécie gracieusement "la poigne" et "l'intégrité" et dont *la Croix* vante "l'énergie" et la "persévérance", si elle s'était produite dans un pays occidental, où d'autres qualités sont en général exigées par la presse des titulaires d'un portefeuille ministériel, on se doute bien qu'elle aurait attiré d'autres commentaires !



Le Monde (15/3) y voit l'expression de l'autorité du nouveau président :

*"L'avertissement du chef de l'Etat s'adresse aussi bien aux responsables à tous les niveaux, contre les carences et les insuffisances, nombreuses ces derniers temps, qu'aux travailleurs, au moment où se développent dans un certain nombre d'unités industrielles et de sociétés nationales des mouvements revendicatifs portant sur les rémunérations et les conditions de travail"*.

Il faut noter que le Monde qui passe pour être très bien informé en puisant ses sources auprès des hauts dignitaires du régime dont il s'est souvent fait le porte-parole, s'est montré particulièrement avare d'informations sur les grèves qui se déroulent actuellement en Algérie. La seule à laquelle il ait accordé une place dans ses colonnes est celle du port d'Alger que certaines fractions de l'appareil cherchent à utiliser pour appuyer leurs slogans (voir Lettre d'El Jarida n° 1 et 2 - Rubrique "Luttes").

Pour le Figaro (16/3) les déclarations de Chadli constituent surtout une tentative en vue de :

*"désamorcer les mouvements revendicatifs des travailleurs de nombreuses sociétés nationales insubstantielles portant notamment sur les rémunérations et les conditions de travail qui ont très peu évolué malgré les promesses faites par Boumediène fin 1977"*.

Ce mécontentement trouve sa source, selon le même quotidien, dans une situation socio-économique grave :

*"La réforme agraire s'est soldée par un échec : l'administration est corrompue, les circuits de distribution restent anarchiques et entraînent la pénurie de produits de consommation courante ; l'inflation se poursuit ; le chômage risque de s'étendre, la bureaucratie écrase les citoyens"*.

Un autre sujet d'inquiétude des travailleurs trouve sa source dans des rumeurs persistantes de licenciements massifs. Après avoir, au cours des deux plans quadriennaux, gonflé artificiellement les effectifs des Sociétés Nationales pour donner l'illusion de créations d'emplois en vue de freiner le mécontentement populaire, le pouvoir envisagerait de réduire ces effectifs en débauchant jusqu'à 30% des ouvriers pour raisons de rentabilité.

Dans ce contexte d'aiguïssement des contradictions sociales, le renforcement du pouvoir de l'armée et des services de répression prend tout son sens. C'est aussi l'avis du quotidien de droite l'Aurore du 16 mars :

*"On parle aussi de la création d'un poste de coordinateur des services de sécurité (gendarmérie, sûreté nationale, sécurité militaire) qui serait attribué au colonel*

*Kasdi Merbah, chef de la sécurité militaire et membre du bureau politique. Cette nomination si elle intervenait, ne ferait que confirmer la volonté de Bendjeddid Chadli de s'entourer d'hommes sûrs, capables "d'étouffer dans l'oeuf" toute velléité de "mauvaise humeur" de personnalités de quelque tendance qu'elles soient. Ne dit-on pas, dans les milieux de l'opposition que ce même colonel Merbah avait monté, en accord et sur la demande de l'ex-Conseil de la Révolution, l'opération de parachutage d'armes du Cap Sigli, pendant la maladie de Boumediène !"*

## UN AVENIR DIFFICILE POUR LE POUVOIR

S'interrogeant sur l'avenir du régime, le mensuel Top Africa (février 79) semble corroborer cette tendance au durcissement lorsqu'il définit les deux axes que prendrait la politique du pouvoir qu'il ne prévoit pas sans écueils :

*"Le premier terme le conduira sans doute à brandir l'étendard de la "défense de la révolution", fut-ce en utilisant des prétendus artifices. Le second à rationaliser la gestion des entreprises d'Etat, fut-ce au dépend des sacro-saints principes socialistes. Ce sera une navigation périlleuse. Ce sera, aussi, la continuité, car, depuis trois ans, Boumediène était confronté aux mêmes nécessités. D'où, depuis 1975, une radicalisation du vocabulaire politique, parallèle à d'assez sensibles concessions au niveau économique (la gestion des usines de liquéfaction de gaz confiée à des multinationales)."*

Selon V.S.D. (15-21/3), une décomposition du sommet serait prévisible et certaines fractions la mettraient à profit pour accroître leur influence. Ainsi, à propos de Bouteflika, l'hebdomadaire estime que :  
*"L'ancien patron de la diplomatie algé-*

*rienne est convaincu que les impératifs économiques briseront le fragile équilibre qui, chacun faisant à l'autre des concessions, ne peut que conduire à un immobilisme dangereux"*.

Le ferment de cette décomposition réside tout autant dans l'exacerbation du mécontentement populaire que dans l'aiguïssement des querelles internes du pouvoir. Celles-ci semblent, à l'heure actuelle, se dérouler au sein de l'UGTA et des entreprises où, se servant des revendications légitimes des travailleurs, les tenants d'une fraction tentent de se faire désigner aux postes de direction pour en éliminer la fraction rivale. Elles se caractérisent aussi par des campagnes menées contre les membres de l'ex-Conseil de la Révolution en perte de vitesse : Bouteflika qui serait visé à travers l'entreprise Chaabane électronique, mise en faillite et rachetée par une Société Nationale ; Bencherif attaqué à travers l'affaire Terrin, entreprise en grève dont il serait actionnaire et dont la nationalisation a été demandée ; Tayebi Larbi enfin auquel l'on imputerait l'échec de la révolution agraire dont El Moudjahid a longuement débattu.

Dans ce contexte, ne doit-on pas comprendre les messages, adressés aux dirigeants de certaines puissances, comme des assurances données à des protecteurs inquiets de voir leur position en Algérie compromise par l'élimination éventuelle de leurs agents ? C'est ce que suggère ce commentaire de l'Aurore (16/3) :

*"D'autre part, sur le plan international, les récents messages de Bendjeddid "Chadli" au président de la République Française, puis aux Etats-Unis et à l'URSS témoignent d'une volonté dirigée d'abord vers un équilibre dans les échanges politiques et économiques et ensuite vers un rétablissement de rapports étroits et continus avec la France que "tant de liens nous lient" selon les propres termes du président algérien"*.

### LE PRIX DES "COOPERANTS".



\* 1 livre sterling = 9,10 frs français

Les sociétés nationales emploient beaucoup de "coopérants". Les salaires et les conditions de travail qui leur sont offerts sont hors du commun. Voilà, à titre d'exemple, les salaires annuels de bases (en livres sterling)\* versés par la SONATRACH :

Secrétaire dactylographe :	5940
Technicien :	6930
Comptable :	7425
Traducteur technique	
Ingénieur	10 . 560
Ingénieur en chef :	12 . 040
Chef de projet :	13 . 840

A cela, il faut ajouter les primes ainsi que les avantages divers : (logement, nourriture, transport etc...).

# DOCUMENT ( suite)

## QUELQUES REMARQUES SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1979

### Chapitre 4 : financement de la Gratuité des soins .

Il est utile de noter la part de plus en plus importante de la sécurité sociale dans le financement de la gratuité des soins. Cette participation est passée de 150 millions de DA en 1974 à 475 millions en 1978 et prévue plus de 700 millions en 1979. Ainsi, il devient clair que ce sont les travailleurs qui financent doublement la gratuité des soins : par leur cotisation de sécurité sociale, et par l'impôt. (...)

En ce qui nous concerne nous nous devons de signaler que la loi de finances de 1978 consacre l'étatisation après fiscalisation et budgétisa-

tion de la sécurité sociale qui ne permettra plus une réelle participation des travailleurs à la programmation des interventions de la sécurité sociale et à une gestion démocratique de ses fonds dans le cadre de la réglementation en vigueur. (...)

\* \* \*

### ANNEXE.

Ce tableau fait état de l'évolution des prix des produits alimentaires de base dont la plupart sont des produits de première nécessité.

Les quantités retenues sont celles reconnues comme étant le minimum vital «compressible nécessai-

re à la reproduction d'une famille de 6 personnes», la liste des produits retenus exclue toute dépense superflue. (...)

Comme on peut le constater, le budget nécessaire à l'acquisition de ces produits est passé de 542,92 en 1974 à 1 057,20 DA en 1978 soit presque le double. Cette augmentation, record, a des incidences très graves sur le pouvoir d'achat des travailleurs à bas salaires d'autant plus qu'elle concerne les produits de première nécessité.

Mais l'augmentation la plus spectaculaire demeure en tout état de cause les produits maraîchers et les fruits.

### Evolution des prix des produits alimentaires retenus par le budget-type de consommation.

Nature des produits	Quantités mensuelles	Année 1974		Année 1978	
		P.U Moyen	Dépenses mensuelles	P.U Moyen	Dépenses mensuelles
1- pain.....	1 800 (35 U)	0,35	63,00	0,60	108,00
2- semoule et farine.....	8,66 kg	1,05	9,09	1,75	15,16
3- pâtes alimentaires.....	8,66 kg	1,70	14,72	2,35	20,35
4- pommes de terre.....	21,65 kg	1,20	25,00	2,20	47,63
5- légumes verts divers	21,65 kg	1,50	32,47	4,50	97,43
6- légumes secs.....	8,66 kg	3,00	25,98	3,30	28,58
7- viande 2ème choix...	7,80 kg	15,00	116,98	34,00	265,20
8- poulet.....	5,50 kg	11,00	60,50	2,00	66,00
9- oeufs.....	52 unités	0,40	20,80	0,60	31,20
10- huile.....	7,50 litres	2,30	17,25	3,30	24,75
11- sardines fraîches ....	8,66 kg	2,00	17,32	6,00	51,96
12- concentré de tomates	2 boîtes 0,5 kg	4,00	8,00	5,20	10,40
13- sucre.....	6,50 kg	1,70	11,05	1,70	11,05
14- café.....	8 Un./250/U.	2,00	16,00	6,60	52,80
15- lait.....	30 litres	1,00	30,00	1,30	39,00
16- lait en conserve.....	8,66 grs	1,20	10,39	1,50	12,99
17- thé.....	250,00 grs	10,00 kg	2,50	28,00	7,00
18- Beurre.....	500,00 grs	12,00/kg	6,00	15,00	7,50
19- fruits de saison.....	21,65	2,00	43,30	4,75	102,84
20- fromage portions....	4,33 Un.	2,20	9,52	3,50	15,16
21- vinaigre.....	1 litre	1,00	1,00	1,60	1,60
22- épices.....	forfait	1,00	1,00	3,00	3,00
23- sel de table.....	500,00 grs	0,50 kg	0,25	1,20	0,60
<b>Total.....</b>			<b>542,92</b>		<b>1 057,20</b>

# UNE BRECHE

C'est le titre de l'éditorial d'un bulletin diffusé par nos camarades du Constantinois. Souhaitons à El Nidâ plein succès et longue vie

## النِّدَاء

bulletin d'informations du P.R.S

**EDITORIAL**

Les publications du P.R.S. s'enrichissent d'un nouveau bulletin. Ce bulletin est diffusé par nos camarades du Constantinois. Souhaitons à El Nidâ plein succès et longue vie.

Depuis 17 ans, le P.R.S. opposition révolutionnaire de gauche s'est placé aux côtés des déshérités, des exploités, des faibles, des opprimés, de ceux qu'on empêche de parler pour mener le même combat.

Contre le caractère dictatorial du régime et pour la défense des droits de l'homme dans notre pays, dénonçant la répression, brisant le mur du silence qui entoure les luttes des ouvriers, des paysans et des étudiants, réclamant les libertés syndicales et le droit à l'organisation autonome.

Mais le but de son action, c'est la remise en cause de la société actuelle et son remplacement par une société véritablement socialiste.

Or pour que cette remise en cause, de même que la solution des problèmes dramatiques que connaît notre pays, puissent se faire, il faut que l'Algérien ne soit plus un spectateur dans sa propre société, mais un acteur en mesure d'influer sur le devenir de son pays. Il faut que les masses algériennes, actuellement écartées de la scène politique puissent intervenir pour discuter et décider des orientations d'avenir. Autrement dit, la politique ne doit plus rester l'exclusivité d'une minorité de permanents du F.L.N., d'officiers de l'armée et de la police et autres responsables des

Les publications du P.R.S. s'enrichissent d'un nouveau bulletin : Al Nidâ.

Depuis 17 ans, le P.R.S. opposition révolutionnaire de gauche s'est placé aux côtés des déshérités, des exploités, des faibles, des opprimés, de ceux qu'on empêche de parler pour mener le même combat :

Contre le caractère dictatorial du régime et pour la défense des droits de l'homme dans notre pays, dénonçant la répression, brisant le mur du silence qui entoure les luttes des ouvriers, des paysans et des étudiants, réclamant les libertés syndicales et le droit à l'organisation autonome.

Mais le but de son action, c'est la remise en cause de la société actuelle et son remplacement par une société véritablement socialiste.

Or pour que cette remise en cause, de même que la solution des problèmes dramatiques que connaît notre pays, puissent se faire, il faut que l'Algérien ne soit plus un spectateur dans sa propre société, mais un acteur en mesure d'influer sur le devenir de son pays. Il faut que les masses algériennes, actuellement écartées de la scène politique puissent intervenir pour discuter et décider des orientations d'avenir. Autrement dit, la politique ne doit plus rester l'exclusivité d'une minorité de permanents du F.L.N., d'officiers de l'armée et de la police et autres responsables des

appareils d'Etat. La politique devra être l'affaire de tous les Algériens, telle est la condition du changement.

En prônant la continuité de la politique de Boumédiène, les nouveaux hommes forts du régime tournent le dos délibérément à la large aspiration de changement qui existe au sein du peuple algérien. Dans le premier discours que Chadli a adressé aux Algériens il n'a répondu à aucune des questions importantes qui inquiètent aujourd'hui les masses et se posent au pouvoir : comment parler au déficit de l'industrie ? Comment résoudre le problème du chômage ? Comment sauvegarder l'agriculture de la ruine qui la menace ? De quelle façon le conflit du Sahara Occidental sera-t-il réglé ? Comment résoudre les problèmes de pénuries, de logement, de transport, de santé, d'approvisionnement ? etc.... Tout au plus a-t-il trouvé à dire que le pouvoir sera « à l'égard de ceux qui porteront atteinte aux principes révolutionnaires » encore plus intolérant et répressif. La fermeture est bien totale. Le régime dictatorial et anti-populaire de Boumédiène sera sauvegardé même au risque d'entraîner le pays à la ruine. Ceux qui ont investi leur espoir de changement dans tel ou tel clan du sommet en sont pour leur frais ! A quelque tendance qu'ils appartiennent les hommes du pouvoir ont plus à gagner du maintien des institutions actuelles et de la mi-

se à l'écart des masses de la scène politique.

Le combat pour la démocratie est toujours à l'ordre du jour. Il concerne tous ceux qui, victimes du régime actuel, aspirent à un changement véritable dans notre pays. Pour suivre et amplifier l'action en vue d'élargir le courant d'opinion favorable aux libertés démocratiques, telle est la tâche de l'heure. Le rapport de force doit pencher irrésistiblement en faveur du processus de démocratisation.

Pour arriver, il faut dans l'immediat LANCER UNE VASTE CAMPAGNE D'EXPLICATION ET DE POPULARISATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. Ce n'est qu'en prenant conscience du caractère légitime et nécessaire des droits fondamentaux que les Algériens auront la volonté de lutter car LA DEMOCRATIE NE SE DONNE PAS : ELLE S'ARRACHE.

Avec El Jarida, le P.R.S. Info, El Nidâ se veut être la voix de ceux qui n'ont pas le droit à la parole, ceux qui sont exploités, réprimés, marginalisés. Il se veut être le lien entre ceux qui luttent et ceux qui cherchent à sortir de leur isolement. Un cadre de libre expression, de débat politique ouvert à toutes les opinions, les idées favorables à la démocratie.

Faire circuler les informations sur les luttes de toute nature qu'engagent les masses algériennes, dénoncer les pratiques politiques du régime, combattre le défaitisme et la démission au sein des masses, populariser les idées favorables au changement, faire connaître et expliquer les analyses et les positions de notre parti, tels sont les buts de ce bulletin local.

Ainsi nous espérons contribuer davantage à ouvrir une brèche de plus en plus large dans l'unanimité idéologique et politique qui, à l'aide du système de monopole d'Etat, enferme comme une chappe de plomb la vie politique de notre société. Brèche aux idées nouvelles, brèche à un courant d'opinion favorable aux libertés démocratiques et à un changement radical de la société algérienne.

→ (suite de la page 30)

cours de laquelle il a été reçu par Yahiaoui, Séguy, secrétaire général de la C.G.T. s'est prononcé pour une "coopération de type nouveau" entre la France et l'Algérie. Les termes de cette "coopération" avaient été longuement exposés au cours du 1er trimestre 1978, dans la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives. L'on se souvient que le secrétaire général de la C.G.T. avait réuni une partie du patronat français pour lui promettre une politique plus agressive et plus soucieuse des intérêts de la France en Algérie à un moment où la place de 1er partenaire commercial de l'Algérie venait de lui être ravie par les U.S.A.

22 - 3 - 79

Une enquête de la Citibank publiée dans "Monthly Economic Letter" (décembre 1978) fait état du coût salarial horaire des ouvriers à la mi-1978 dans les 10 principaux pays industrialisés :

Belgique	9,88 dollars
Suède	9,88
Pays-Bas	9,62
R.F.A.	9,18
U.S.A.	8,26
Canada	7,54
France	6,90
Italie	6,18
Grande Bretagne	4,24

Dans d'autres pays, en 1977, les coûts étaient les suivants :

Espagne	2,62 dollars
Brésil	1,40
Honkong	1,05
Singapour	0,85
Formose	0,75
Corée du Sud	0,64

● Les entreprises américaines auraient réalisé, durant le quatrième trimestre de 1978, des profits en hausse de 26,4 % par rapport à la même période de 1977. Cette hausse constitue, selon le chargé du plan anti-inflation, "une catastrophe"

## ACCORDS - CONTRATS

8-03-79

Entre Sonelec et la firme Est Allemande "Invest-Export" pour un montant non précisé. Objet : construction d'une usine de câbles électriques à Biskra.

Financement : ligne de crédit de la RDA en application d'un protocole d'accord en date du 17.10.1977.

Début de l'exploitation prévu en 1983 pour une production de 30.000 tonnes/an et 1240 emplois.

Accord Algérie-URSS pour "la mise au point des conditions techniques et économiques pour la construction d'un deuxième complexe métallurgique ainsi que d'un grand complexe de constructions mécaniques lourdes."

9 - 03 79

Algérie-Autriche : accord dans le secteur ferroviaire pour

. les études, l'assistance technique, la formation, l'équipement des voies et des installations fixes et la fourniture de matériel ferroviaire ;

. l'étude et la réalisation des lignes sur les hauts plateaux, la modernisation et l'amélioration du réseau actuel, ainsi que le diagnostic d'ensemble des ouvrages d'art.

11 - 03 - 1979

Algérie-Hongrie : signature d'un pro-

tocole d'accord dans le domaine sportif.

15 - 03 - 79

Protocole d'accord algéro-soviétique en matière de formation des cadres du secteur de la construction; l'URSS fournira les équipements et l'assistance technique pour le fonctionnement de 2 instituts et 8 centres de formation dont l'ouverture est prévue pour 1980 - Cet accord relève quasiment de l'humour noir : il est notoire en effet que la population soviétique subit dans les principales villes et depuis de longues années une "crise du logement" aussi catastrophique que celle que connaissent les Algériens. C'est un phénomène courant de rencontrer deux ou trois familles vivant dans un appartement de 3 - 4 pièces -

18-3-79

Accord d'assistance technique Sonatrach Gaz de France.

Sonatrach et Gaz de France ont conclu un accord de coopération technique au terme duquel GDF fournira 100 ingénieurs, cadres et techniciens à la Sonatrach pour "aider à l'exploitation des usines de liquéfaction algériennes de gaz fournissant du GNL à Gaz de France."

La moitié de ce personnel est destiné à l'usine de la Camel et l'autre moitié à l'usine de Skikda.

Ainsi le gouvernement algérien de-

mande directement à ses clients de faire fonctionner les usines qu'ils installent et qui en fait travaillent pour eux. C'est l'une des manifestations concrètes de la dépendance technique à l'égard du marché capitaliste mondial; - notion d'indépendance économique que nous serine le Pouvoir n'est qu'un slogan - L'usine de GNL de Skikda, réalisé par Technip qui vient d'obtenir le contrat d'ingénierie pour l'usine GNL 3 d'Arzew dont on connaît les débâches techniques, n'a pas atteint sa capacité nominale de production depuis sa mise en route en 1975. Elle a livré 2,55 milliards de m3 sur les 3,5 milliards espérés en 1978. Les techniciens nouvellement importés sont censés pourvoir à ce manque. Des négociations sont d'ailleurs en cours pour la fourniture ultérieure de cinquante autres techniciens pour l'usine GNL 2 actuellement en construction à Arzew !

● Euro-crédit pour le tronçon tunisien du gazoduc trans méditerranéen.

100 millions de dollars devront être fournis par un consortium bancaire dirigé par le Crédit Lyonnais et la Bank Of America pour le financement des travaux de pose du tronçon tunisien du gazoduc Algérie-Italie.

L'emprunteur est la trans-Tunisia Pipe Line Company, une filiale de la société italienne SNAM du groupe ENI.

## la baisse de la qualité et les déperditions s'accroissent



La baisse de la qualité de l'enseignement préoccupe parents et enseignants. Les raisons qui ont conduit à cette situation, telles que celles relevées par les enseignants de Constantine, prouvent qu'il s'agit là d'une politique délibérée et non d'un accident de parcours, d'un malaise de croissance. L'argument de la scolarisation "massive" sert à la propagande intérieure et extérieure, mais dans la réalité la situation est lamentable et rien n'est fait pour la changer. Au contraire, les témoignages des enseignants situent au 1er rang des causes l'insuffisance de constructions scolaires et de matériel pédagogique.

*"Les constructions scolaires ne suivent pas le rythme de l'accroissement démographique. Le nombre d'élèves par classe augmente sans cesse. Pourquoi ne donnerait-on pas la priorité aux constructions ? On nous dit qu'il n'y a pas de matériaux de construction. D'où viennent ces matériaux qui servent à édifier de luxueuses villas privées ?"* Le livre est insuffisant et le matériel didactique inexistant.

Les conditions de vie des enseignants ne sont bien sûr pas étrangères à cette situation. Trente demandes de logement ont été satisfaites

à Constantine depuis 1974 et *"nombre d'entre nous, dit un enseignant, logent au hammam. Comment peut-on exiger d'eux qu'ils accomplissent la correction des devoirs, la préparation des cours dans ces conditions ?"* - Les transports, la garde des enfants pour les couples ... sont autant de problèmes insurmontables. A cela s'ajoutent des conditions de travail insupportables, telles la surcharge des classes (jusqu'à 74 élèves; le système de la double et même triple vacation; les méthodes pédagogiques ...) Cela conduit à une instabilité des effectifs dont les inconvénients retombent aussi sur les élèves qui peuvent connaître de longs mois sans maître ou être complètement perturbés par le changement répété des enseignants.

L'insuffisance de formation, pour ne pas dire l'absence de formation des enseignants, concourt également à la dégradation de la qualité de l'enseignement. Le corps enseignant est composé pour sa grande majorité de moniteurs (15.000) et d'instructeurs. La concurrence des sociétés nationales qui offrent aux diplômés de meilleures situations fait aussi que *"seuls ceux qui désespèrent de trouver autre chose, acceptent d'aller dans les*

*Instituts Technologiques de l'Education"*. Cette faiblesse de la qualification au recrutement n'est même pas palliée par l'organisation de séminaires de formation. La désertion de l'enseignement s'explique aussi par l'absence d'avantages dans l'Education qui est encore régie par le statut de la fonction publique datant de la colonisation. Ce dernier n'encourage nullement à faire carrière quand on sait que la promotion est bloquée à partir de l'âge de 28 ans pour un enseignant non bachelier et 32 ans pour celui titulaire du Bac.

La politique d'arabisation pratiquée par le pouvoir est classée comme un élément ayant contribué à la baisse du niveau. Les élèves totalement arabisés semblent avoir plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail que leurs collègues bilingues.

Face à cette faiblesse des moyens et aux objectifs de la politique d'Education, les enseignants disposent de peu de moyens vu le rôle du syndicat, mais surtout vu l'absence de réaction des parents qui pourraient redonner vie aux associations de parents d'élèves pour en faire un outil de combat pour un meilleur enseignement.

Quant aux résultats quantitatifs, un seul chiffre souligne la situation inquiétante dans laquelle se retrouvent les enfants : 300.000 élèves dont 80.000 à Constantine sont rejetés chaque année de l'école primaire et ne pourront pas accéder à l'enseignement moyen. La déperdition s'accroît d'année en année. Les examens sélectifs tels celui d'entrée en 1ère année moyenne, sont un moyen de comprimer les effectifs pour arriver juste au nombre des places disponibles. Très peu d'élèves écartés de l'enseignement moyen trouveront à se placer dans les centres de formation professionnelle dont la situation n'est guère meilleure. Le reste, la majorité ira grossir les rangs de la délinquance et du chômage. La solution-miracle que le pouvoir avait préconisée il y a quelques années, c'est l'école fondamentale : *"Beaucoup de bruit pour rien, dit un enseignant, elle n'existe pas"*.

## UNE CERTAINE CONTINUITÉ

«Les 2 000 (environ) travailleurs du CPV viennent d'horizons géographiques différents. Ils sont d'origine paysanne dans leur quasi majorité. Ils sont analphabètes dans une proportion importante. Très peu ont reçu une formation professionnelle. Ils sont jeunes dans l'ensemble et habitent dans un rayon de 60 km autour du complexe. Ils sont transportés par les moyens de l'Unité. Ils prennent un repas complet à la cantine ; se servent du couteau et de la fourchette pour manger ; découvrent l'industrie alimentaire à travers le «Yaourt», le fromage et autres conserves de fruits ou de légumes. Ils se servent café et boissons rafraîchissantes dans des appareils «made in technologie avancée». Ils s'entraînent à une discipline horaire qui se répète quotidiennement et qui forge en eux un caractère nouveau. Ils perçoivent mensuellement une somme rondelette, et cela ne s'imaginait qu'en rêve pour la plupart d'entre eux (...)  
(...) Autant d'éléments qui dessinent les contours d'un homme nouveau qui se dépouille, petit à petit, de l'esprit «gourbi-parcelle de terrain» pour s'insérer - peut-être inconsciemment - dans un mouvement plus vaste, un mouvement aux dimensions nationales».

Est-ce le discours paternaliste et méprisant d'un colonisateur animé de «bonnes intentions» à l'égard d'un «indi-

gène» qu'il faut élever au rang d'homme «civilisé» ?

Erreur ! Il s'agit de la vision du «progrès industriel», selon Algérie Actualité, vantant les mérites de la prolétarisation au complexe de pompes et vannes de Berrouaghia.

### DES COOPERATIVES DE TYPE NOUVEAU

Devant l'inefficacité des circuits de commercialisation et face aux pénuries permanentes que le pouvoir n'arrive pas à éliminer, on assiste à la multiplication des coopératives de commercialisation sans statut juridique précis, mais protégées par leur étiquette «d'oeuvres sociales». Ce phénomène est très visible dans la wilaya de Mostaganem où 65 coopératives existent déjà et où l'on assiste à une «généralisation de cette expérience à l'ensemble des unités économiques industrielles et administratives de la wilaya».

Il faut signaler que ces coopératives s'intéressent surtout aux produits électro-ménagers très demandés et rares dans le circuit ordinaire. On ne fournit aucune précision sur le capital de départ de chacune de ces coopératives.

### AUTORISATIONS DE SORTIE ET FRAIS DE MISSION

*Deux mesures destinées à «lâcher du lest» ont été prises par le gouvernement CHADLI : l'augmentation des frais de mission à l'étranger qui passent de 100-120 Frs par jour à 400-450 DA selon la catégorie ; l'annonce de la suppression de la procédure d'autorisation de sortie qui réglait depuis 1967 les déplacements des Algériens à l'étranger. Nul doute que ces décisions satisferont au moins deux catégories de personnes. D'abord les fonctionnaires et les cadres de sociétés nationales qui étaient contraints à toutes sortes d'acrobaties et de trafics pour disposer des sommes en devises permettant des «missions» fructueuses et confortables. Ensuite une partie de la petite bourgeoisie urbaine qui supporte très mal le climat étouffant qui règne en Algérie. Ces mesures de libéralisme pourront-elles remettre l'administration «au travail» ? Constitueront-elles un exutoire momentané à une petite fraction des mécontents ? En tous cas, elles ne trompent personne : car les problèmes quotidiens des masses demeurent et s'aggravent, ils ne pourront pas être résolus sans une participation réelle, démocratique et multiforme, des travailleurs algériens à la définition de leur sort.*

*\* Le SMIG est de 800 DA par mois ; une grande partie des travailleurs (surtout agricoles) est en dessous du SMIG. Les salaires des «cadres en mission» sont maintenus en sus des frais qu'ils perçoivent.*

## Santé

### Epidémie de méningite

C'est à la suite du renforcement du contrôle sanitaire à l'étranger pour les voyageurs en provenance d'Algérie qu'on a appris qu'une grave épidémie de méningite cérébro-spinale sévissait dans notre pays, notamment dans la wilaya de Blida où des centaines de malades ont été hospitalisés et plusieurs décès enregistrés.

Alors que le mal se propage depuis plusieurs semaines, les autorités ont gardé un silence rompu seulement après que l'affaire ait été révélée par la presse internationale. Une véritable panique s'était emparée de la population et les pharmacies avaient été vidées de leurs vaccins et antibiotiques.

Ce n'est que le 9 avril que les autorités ont reconnu qu'il y avait épidémie et que la télévision a daigné diffuser un documentaire décrivant la maladie. Ce retard dans l'information est tout à fait condamnable car cette maladie, qui frappe plus particulièrement les enfants est sans danger quand elle est traitée à son début.

Cette triste affaire met en lumière la situation lamentable dans le domaine sanitaire, elle montre le peu d'efficacité de la politique dite de gratuité de la médecine et conduit à la nécessité de lutter pour exiger de l'Etat qu'il assure une protection efficace de la santé des citoyens. Ce qui dans sa logique n'est pas une priorité.

Cette position est liée, il faut le souligner, au fait que ceux qui décident des priorités ne dépendent pas pour leur propre santé de la médecine locale !

Pour une étude complète de la santé en Algérie, voir notamment notre numéro spécial EL JARIDA n - 18.

### UN SIMPLE OUBLI

A Mostaganem on a oublié d'installer l'eau dans la construction de plusieurs immeubles et d'un lycée. A cause de la crise du logement, les immeubles ont été habités. Mais le lycée neuf est toujours fermé.

# La population de l'Algérie

(suite de la dernière page)

élevé et le nombre des naissances pour une femme en âge de procréer est de 7,01 (enfants en moyenne dont 3,42 filles). La tendance à la baisse par rapport à 1970 (8,08) est à confirmer par une enquête appropriée. Le taux de fécondité dépend de l'âge et de la fréquence des mariages pour les femmes. Il peut être influencé par l'instruction, l'insertion dans la vie active de la femme. Autant de problèmes qui sont EN RELATION AVEC LE STATUT ET LA CONDITION DE LA FEMME DANS NOTRE PAYS.

Les conséquences d'une croissance rapide de la population (600 000 personnes en plus par an) sont très concrètes. Elles rendent nécessaires une croissance rapide des produits alimentaires, des écoles, des emplois, des logements, ... qu'il faut mettre en oeuvre dès maintenant car les ALGERIENS QUI AURONT 20 ANS EN L'AN 2000 SONT DEJA EN TRAIN DE VENIR AU MONDE.

### 3 - Une population inégalement répartie sur le territoire national.

Le tableau ci-contre montre la prédominance de la wilaya d'Alger avec 12 % de la population. L'étude des densités de la population met en évidence le processus de concentration de la population autour de quelques grandes villes du nord du pays : Alger (2530 habitants au km<sup>2</sup>), Oran (418), Blida (246), Tizi-Ouzou (233), Constantine (193)... Au Sud et dans l'intérieur nous avons par contre des densités très faibles : Adrar (0,34 au km<sup>2</sup>), Saïda (4), M'Sila (22), Tlemcen (25), Batna (40)...

### 4 - L'urbanisation.

Le nombre d'agglomérations atteint 190 et la population urbaine est estimée à 7 095 000 soit 41 % de la population. Si on se base sur les chiffres du recensement, le taux de croissance urbain est de 5,1 % par an; il est plus rapide que le taux de croissance de la population (3,2%). Cela met en lumière L'EXODE RURAL qui reste très élevé (130 000 en 1978).

Les résultats actuels ne permettent pas de mesurer les migrations internes.

## REPARTITION DE LA POPULATION PAR WILAYATE.

WILAYATE	Population	WILAYATE	Population
01 Adrar	142 046	16 Alger	1 988 000
02 El Asnam	885 200	17 Djelfa	330 406
03 Laghouat	307 977	18 Jijel	506 488
04 Oum El Bouaghi	400 182	19 Sétif	990 157
05 Batna	589 146	20 Saïda	373 366
06 Bedjaïa	554 876	21 Skikda	493 929
07 Biskra	544 798	22 Sidi Bel Abbès	531 694
08 Béchar	148 101	23 Annaba	507 806
09 Blida	909 930	24 Guelma	552 455
10 Bouira	385 452	25 Constantine	686 671
11 Tamanrasset	45 622	26 Médéa	482 183
12 Tebessa	372 479	27 Mostaganem	766 167
13 Tlemcen	596 677	28 M'sila	438 317
14 Tiaret	619 826	29 Mascara	435 776
15 Tizi-Ouzou	875 075	30 Ouargla	199 691
		31 Oran	761 507
ALGERIE.....			17 422 000

### DENSITE ET REGIONS.

En 1978 on peut classer les wilayate selon le seuil de densité atteint :

- 1 - densité supérieure à 300 habitants/km<sup>2</sup> comprenant les wilayate d'Alger et d'Oran.
- 2 - densité supérieure à 300 habitants/km<sup>2</sup> comprenant les wilayate de Blida, Tizi Ouzou, Constantine et Bedjaïa.
- 3 - densité entre 100 et 150 habitants/km<sup>2</sup> correspondant aux wilayate de Annaba Skikda, Jijel, Mostaganem et El Asnam.
- 4 - densité entre 50 et 100 habitants/km<sup>2</sup> : Sétif, Bouira, Mascara, Guelma, Tlemcen et Sidi Bel Abbès.
- 5 - densité entre 10 et 50 habitants/km<sup>2</sup> : Oum El Bouaghi, Batna, Tiaret, Médéa, M'Sila, Tebessa et Djelfa.
- 6 - densité inférieure à 10 habitants/km<sup>2</sup> on trouve les wilayate de Biskra, Saïda et Laghouat. Enfin,
- 7 - les wilayate du Sud, Ouargla, Adrar, Béchar, Tamanrasset de densité inférieure à 1 habitant/km<sup>2</sup>.

### URBANISATION.

	Population urbaine	
	nombre	pourcentage
Agglomérations de plus de 200 000 habit.	4	39
Agglomérations entre 100 000 et 150 000	4	7
Agglomérations entre 50 000 et 100 000	17	17
Agglomérations entre 30 000 et 50 000	19	11
Agglomérations entre 15 000 et 30 000	44	12
Agglomérations entre 10 000 et 15 000	40	8
Agglomérations entre 4 000 et 10 000	62	6
TOTAL.....	190	100

# la fiche de la Quinzaine

## La population de l'Algérie Etude des résultats du dernier recensement (février 1977)

Le 12 février 1977 le gouvernement algérien lançait les opérations du 2<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat. Le pays se divise en 24 000 districts; 34 Ingénieurs de wilaya, 500 délégués communaux, 1 200 formateurs, 6 000 contrôleurs, 2 800 recenseurs, 600 guides furent mobilisés pour mener les opérations qui durèrent jusqu'au 27 février. Les questionnaires, centralisés à Oran pour vérification, furent traités par ordinateur à Alger.

Le recensement, lorsqu'il est bien conduit, permet d'avoir une image précise de la population. Il répond à des questions qui portent sur le nombre, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la répartition géographique, l'habitat, l'emploi, etc... Le 1<sup>er</sup> recensement avait été réalisé en 1966. On peut s'étonner qu'une période aus-

si longue (11 ans) se soit écoulée entre les deux opérations d'autant qu'il était notoire que les résultats du 1<sup>er</sup> recensement avaient été entachés d'erreurs et qu'ils ne permettaient pas la bonne connaissance statistique de la population nécessaire à une planification sérieuse.

Après 2 ans les résultats du recensement de février 1977 ne sont pas encore publiés. Seuls quelques résultats partiels et des estimations figurent dans les publications officielles. Les rumeurs les plus contradictoires ont couru pour expliquer ce retard. D'après certaines sources les résultats obtenus se sont révélés incohérents et ont nécessité de nouvelles opérations et de laborieux travaux de redressement. C'est dire le crédit relatif à accorder aux données qui suivent.

La population algérienne totale au 1<sup>er</sup> janvier 1978 est estimée à 18 250 000 personnes.

Le taux d'accroissement annuel serait de 3,2 %.

D'après ces mêmes estimations, le nombre d'Algériens vivant à l'étranger s'élèverait à environ 950 000.

### 1 - Une population qui augmente très vite.

Avec un taux de croissance de 3,2-3,4 % l'Algérie se classe dans le peloton de tête des pays à forte croissance démographique. En 11 ans la population a augmenté de 5 874 000 personnes. On estime officiellement que la population atteindra 19 644 000 en 1982, 22 318 000 en 1986, 25 295 000 en 1990.

Avec un taux de croissance de 3,2 % (vraisemblablement en dessous de la réalité) la population doublera entre l'an 2 001 et 2 002 et sera de 34 à 35 millions d'habitants.

### DISTRIBUTION DE LA POPULATION.

	1 <sup>er</sup> janvier	%
Distribution par sexe		100,0 %
Masculin		49,7 %
Féminin		50,3 %
Distribution par secteur d'habitat		100,0 %
Population urbaine	7 143 000	41,0 %
Population rurale	10 279 000	59,0 %
Distribution par âge		100,0 %
0 - 5 ans		22,0 %
6 - 14 ans		25,5 %
15 - 17 ans		6,7 %
18 - 59 ans		40,1 %
60 et plus		5,7 %
Taux brut de natalité		46,0 ‰
Taux brut de mortalité		14,0 ‰
Mortalité infantile		110,0 ‰

### 2 - Un statut de la femme qui favorise la natalité.

d'autant plus préoccupante que le pouvoir pratique une politique spontanéiste de la natalité. Ainsi le taux de fécondité est très

Cette situation démographique est

(suite au verso)